



## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 15 janvier 2024 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Céline Veilleux, mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Marie-Andrée Buteau  
Siège #2 - Jocelyn Béliveau  
Siège #3 - Jessica Bolduc  
Siège #4 - Joey Veilleux  
Siège #5 - Marie-Josée Nadeau  
Siège #6 - Laurier Poulin

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et greffière-trésorière.

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Céline Veilleux, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2024-01-01**

## **02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**  
**02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**  
**03 - COMPTE RENDU DE LA MAIRESSE**  
**04 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**  
**05 - COMPTE RENDU DES ÉLUS**  
**06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**  
**07 - ACCEPTATION DES COMPTES**  
**08 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**  
**09 - LÉGISLATION**

**09.01 - Résolution - Adoption du règlement no 449-23 « Règlement fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les modalités de perception »**

**10 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

**10.01 - Dépôt liste des immeubles - vente non paiement de taxes**

**10.02 - Résolution acceptation offre de services Lavery Avocats en droit municipal - Année 2024**

**10.03 - Résolution - Mandat PME Partenaires**

**10.04 - Résolution - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution TECQ 2019-2024**

**11 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS**

**11.01 - Résolution - Octroi contrat à Gestizone pour la**

caractérisation phase 1 - Projet rue du Lac

**11.02** - Résolution - Acceptation offre de services Equip Solutions Génie - Projet réfection du réseau d'égout et pluvial de la rue du Lac

**12** - TRAVAUX PUBLICS

**13** - RESSOURCES HUMAINES

**13.01** - Résolution - Engagement de M. Martin Dorval au poste de journalier aux travaux publics

**13.02** - Résolution - Démission de Mme Isabelle Beaudoin au poste de directrice générale

**13.03** - Résolution - Nomination de l'adjointe à la direction pour assister le conseil municipal

**14** - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

**14.01** - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Boivin et Gauvin inc.

**15** - LOISIRS

**16** - VARIA

**16.01** - Résolution - Mandat Blanchette Vachon pour la vérification comptable année financière 2023

**17** - PÉRIODE DE QUESTIONS

**18** - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 15 janvier 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

**03 - COMPTE RENDU DE LA MAIRESSE**

**04 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

**05 - COMPTE RENDU DES ÉLUS**

**2024-01-02**

**06 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 4 et 11 décembre 2023, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme desdits procès-verbaux, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 4 et du 11 décembre 2023 soient adoptés.

ADOPTÉE

**2024-01-03**

**07 - ACCEPTATION DES COMPTES**

Liste des comptes payés entre le 1er et le 31 décembre 2023 (règlement no 318-07). Voir liste des déboursées pour un total de 144 262,14 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

## **08 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 15 janvier 2024.

## **09 - LÉGISLATION**

**2024-01-04**

### **09.01 - Résolution - Adoption du règlement no 449-23 « Règlement fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les modalités de perception »**

ATTENDU QUE qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 4 décembre 2023;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été déposé à la séance du 4 décembre 2023;

ATTENDU QUE le projet de règlement a été adopté à la séance du 4 décembre 2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Béliveau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le règlement no 449-23 fixant les taux de taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les modalités de perception soit adopté. Copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. La mairesse et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

ADOPTÉE

## **10 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE**

### **10.01 - Dépôt liste des immeubles - vente non paiement de taxes**

Dépôt de l'état des personnes endettées envers la municipalité pour taxes municipales impayées.

Les procédures de vente pour non-paiement de taxes sont enclenchées.

**2024-01-05**

### **10.02 - Résolution acceptation offre de services Lavery Avocats en droit municipal - Année 2024**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite mandater une firme d'avocat spécialisée en droit municipal;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 offres de services et que celle de Lavery Avocats a été retenue;

CONSIDÉRANT QUE le forfait sélectionné est le complet au coût de 1 200 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services de Lavery Avocats en droit municipal pour l'année 2024 au coût de 1 200 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

**2024-01-06**

**10.03 - Résolution - Mandat PME Partenaires**

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur général et greffier-trésorier est à pourvoir rapidement;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse souhaite avoir un appui provenant d'une firme de ressources humaines pour trouver un ou une candidate;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de PME Partenaires;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services de PME Partenaires pour un accompagnement en recrutement pour les entrevues en lien avec les candidatures reçues au taux horaire de 125 \$ / heure, plus frais de déplacement de 0,61 \$ / km.

ADOPTÉE

**2024-01-07**

**10.04 - Résolution - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution TECQ 2019-2024**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte des biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version no 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE

## **11 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS**

**2024-01-08**

### **11.01 - Résolution - Octroi contrat à Gestizone pour la caractérisation phase 1 - Projet rue du Lac**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit donner un mandat pour la caractérisation de site phase 1 pour le projet de réfection du réseau d'égout de la rue du Lac;

CONSIDÉRANT QUE la firme d'ingénierie a besoin de ce rapport pour finaliser les plans et devis ainsi que pour déposer une demande de certificat d'autorisation au Ministère de l'environnement concernant le bassin de rétention;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services de Gestizone au coût de 2 299,50 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services de Gestizone au coût de 2 299,50 \$ pour le projet de réfection du réseau d'égout de la rue du Lac.

ADOPTÉE

**2024-01-09**

### **11.02 - Résolution - Acceptation offre de services Equip Solutions Génie - Projet réfection du réseau d'égout et pluvial de la rue du Lac**

CONSIDÉRANT QUE le projet a été modifié au cours de l'année 2023 pour prolonger les travaux aux intersection de la rue du Lac et la 1ere avenue et l'avenue Principale, ainsi qu'une servitude entre l'avenue Principale et l'avenue des Saules et l'ajout d'un bassin de rétention pour la gestion des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT QUE cette modification nécessite des honoraires professionnels en ingénierie qui n'avait pas été prévu;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services d'Éqip Solutions Génie au coût de 17 830 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services d'Éqip Solutions Génie pour le mandat supplémentaire en lien avec le projet de réfection du réseau d'égout et du pluvial de la rue du Lac.

ADOPTÉE

## **12 - TRAVAUX PUBLICS**

### **13 - RESSOURCES HUMAINES**

**2024-01-10**

#### **13.01 - Résolution - Engagement de M. Martin Dorval au poste de journalier aux travaux publics**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait l'affichage du poste de journalier aux travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse et la directrice générale ont analysé les candidatures et qu'ils ont procédé à des entrevues;

CONSIDÉRANT QUE la mairesse et la directrice générale ont déposé au conseil municipal le candidat retenu pour le poste;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal de Saint-Benjamin engage M. Martin Dorval au poste de journalier aux travaux publics et que la date d'entrée en fonction est le 13 janvier 2024.

ADOPTÉE

**2024-01-11**

#### **13.02 - Résolution - Démission de Mme Isabelle Beaudoin au poste de directrice générale**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a remis sa démission le 18 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale quittera ses fonctions le 18 janvier 2024;

EN CONSÉQUENCE.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents:

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la démission de Mme Isabelle Beaudoin, Directrice générale et qu'elle quittera ses fonctions le 18 janvier 2024.

ADOPTÉE

2024-01-12

**13.03 - Résolution - Nomination de l'adjointe à la direction pour assister le conseil municipal**

CONSIDÉRANT QUE l'adjointe à la direction, Mme Vicky Poulin, assistera en cas de besoin le conseil municipal en cas d'absence de la direction générale;

CONSIDÉRANT QUE Mme Poulin remplacera la direction générale lors des séances du conseil municipal pour la préparation du procès-verbal et des résolutions;

CONSIDÉRANT QUE le rôle de Mme Poulin sera un appui clérical au conseil municipal et qu'en aucun cas elle n'aura le rôle décisionnel;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin nomme Mme Vicky Poulin, adjointe à la direction, comme personne ressource en cas de remplacement temporaire de la direction générale pour assister le conseil lors des séances ainsi que pour la préparation du procès-verbal et des résolutions.

ADOPTÉE

**14 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE**

2024-01-13

**14.01 - Résolution pour l'acceptation de la soumission de Boivin et Gauvin inc.**

CONSIDÉRANT QUE le service incendie doit renouveler ses appareils respiratoires;

CONSIDÉRANT QUE ce type d'équipement est dispendieux, le service incendie renouvellera ses appareils sur quelques années afin de ne pas trop impacter le budget;

CONSIDÉRANT QUE le service incendie a fait l'essai de différents appareils respiratoires provenant de différentes compagnies et que leur choix s'est arrêté sur le fournisseur Boivin et Gauvin inc.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de Boivin et Gauvin inc. au coût de 17 384,22 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la soumission de Boivin et Gauvin inc. au coût de 17 384,22 \$ taxes incluses pour l'achat de 2 nouveaux appareils respiratoires pour le service incendie. Cette dépense sera payée via le fond général de la municipalité.

ADOPTÉE

## **15 - LOISIRS**

## **16 - VARIA**

Le varia demeure ouvert.

**2024-01-14**

### **16.01 - Résolution - Mandat Blanchette Vachon pour la vérification comptable année financière 2023**

ATTENDU QUE la firme comptable Blanchette et Vachon a le mandat de faire la vérification comptable pour l'année financière 2023;

ATTENDU QUE dans les rapports financiers à soumettre au MAMH, il y a une section à compléter sur les prévisions budgétaires 2024 ainsi que la reddition de comptes du MTQ;

ATTENDU QUE la Municipalité donne le mandat à Blanchette Vachon pour compléter les deux sections relatives aux éléments mentionnés ci-haut;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Andrée Buteau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin mandate la firme comptable Blanchette et Vachon pour l'année financière 2023 et mandate également la firme pour compléter les deux sections qui concerne les prévisions budgétaires 2024 et la reddition de compte du MTQ. Ce mandat s'ajoute à celui de la vérification comptable pour l'année financière 2023.

ADOPTÉE

## **17 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

La mairesse ouvre la période de questions au public.

**2024-01-15**

## **18 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à . 19h18

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

---

Céline Veilleux  
Mairesse

---

Isabelle Beaudoin  
Dir. générale & greffière-trésorière

Je, Céline Veilleux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Céline Veilleux  
Mairesse